**Contrat d'engagement réciproque**

**(Nom de l'organisme)**

Représentée par **(Nom du responsable des bénévoles)**

Cette convention individuelle s'inscrit dans la Charte du bénévolat de **(Nom de l'organisme).** Elle est remise à **(Nom du bénévole)**.

**(Nom de l'organisme)** s'engage à l'égard de **(Nom du bénévole)**,

à lui confier le poste et les tâches suivantes :
-

-

à respecter les horaires et disponibilités convenus suivants :
-

-

À écouter ses suggestions, à assurer un programme, préalable et continu, d'information, d'intégration et de formation;

À organiser des rencontres régulières sur ses activités et sur ce que lui apporte son engagement bénévole, notamment en matière de reconnaissance et de développement de compétences;

À rembourser ses dépenses, préalablement autorisées, engagées pour le compte de **(Nom de l'organisme);**

À couvrir, par une assurance adéquate, les risques d'accidents causés ou subis dans le cadre de ses activités;

À l’aider, si souhaité, à faire reconnaître ses compétences acquises dans le cadre de sa collaboration comme bénévole.

**(Nom de l'organisme)** pourra à tout moment décider de la fin de la collaboration de **(Nom du bénévole)** en respectant, dans toute la mesure du possible, un délai de prévenance raisonnable. Soit dans le cas d'une coupure de poste ou dans le cas du non-respect, par le ou la bénévole, des engagements ci-dessous.

**(Nom du bénévole)** s'engage à l'égard de **(Nom de l'organisme):**

À coopérer avec les différents partenaires de l'organisme : clients et participants, dirigeants, employés et les autres bénévoles;

À respecter le fonctionnement de l'organisme et son règlement interne;

À s'impliquer dans les activités confiées;

À respecter les horaires et disponibilités convenues et prévenir le superviseur en cas d'impossibilité;

À faire des suggestions d'amélioration du fonctionnement et de l'organisation du service des bénévoles et/ou des activités;

À respecter les clauses de confidentialité et la politique de confidentialité de l’organisation (s’il y a lieu), à ne pas divulguer les renseignements confidentiels qui concernent soit l’organisation, le personnel, les bénévoles, la clientèle ou les bénéficiaires;

À participer aux réunions d'information et aux ateliers de formations proposés.

**(Nom du bénévole)** pourra à tout moment mettre fin à sa collaboration en respectant, dans toute la mesure du possible, un délai de prévenance raisonnable.

**Signée à (Nom de la municipalité), le (jour-mois-année).**

 **Nom du responsable des bénévoles :**

 **Nom du bénévole :**